



**AVENANT N°1 A LA
CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

Conseil Départemental 13 - Ville de Marseille – Parc National des Calanques

Marché de maîtrise d'œuvre de conception, d'étude et de travaux et
Marché de travaux d'aménagements de sentiers
sur le territoire du Parc national des Calanques

Programme LIFE Habitats Calanques

LIFE16 NAT/FR/000593

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics définissant notamment les modalités de création et fonctionnement des groupements de commandes ;
- Vu le Grant Agreement du programme LIFE Habitats Calanques n° LIFE16 NAT/FR/000593,
- Vu la délibération n° 73 du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 19/10/2018 ;
- Vu la délibération n° 18/0714/DDCV du Conseil municipal de la Ville de Marseille en date du 8/10/2018
- Considérant le rapport de projet remis par la maîtrise d'œuvre le 4/10/2019 sur les aménagements de sentiers, ayant permis de préciser les travaux à réaliser et donc leur coût prévisionnel.

Dans ce cadre, le préambule de l'article 3 est modifié comme suit :

Deux marchés seront passés dans le cadre du groupement de commande. La nature des prestations attendues dans le cadre de chacun des marchés et leur prise en charge par les différents membres du groupement sont synthétisées dans le schéma ci-dessous et détaillées ci-après.

Figure 1 : Etendue du groupement de commande

	Nature de la prestation	Prise en charge financière	Montant estimatif (€ HT)	Montant estimatif (€ TTC)	Site concerné au sein du périmètre LIFE (cf. annexe 1)
Marché de maîtrise d'œuvre	Définition technique des aménagements et réalisation des études réglementaires	Parc	26 956,8	32 348,16	Ensemble des sites*
		CD13	26 956,8 €	32 348,16	
	Suivi des travaux	Parc	6,624% du montant des travaux	18 365,70	Propriétés foncières du CDL et de la SCI Les Goudes
		CD13		31 477,25	Propriétés foncières du CD13
		Ville de Marseille		16 382,48	Propriétés foncières de la Ville de Marseille
	Marché de travaux	Réalisation des aménagements	Parc	231 050	277 260
CD13			396 000	475 200	Propriétés foncières du CD13
Ville de Marseille			206 100	247 320	Propriétés foncières de la Ville de Marseille

* L'engagement financier de chaque partenaire bénéficiaire du LIFE Habitats Calanques a été calculé de manière globale sur l'ensemble du programme. C'est pourquoi la Ville de Marseille ne participe pas au financement de la première phase du marché de maîtrise d'œuvre dont elle bénéficiera pourtant. Son investissement est en revanche plus important sur d'autres actions du LIFE non mentionnées ici.

Fait en 3 exemplaires.

Fait à Marseille, le

Pour le Parc National des Calanques,
François BLAND
Directeur

Pour le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
Martine VASSAL
Présidente

Pour la Ville de Marseille,
Jean-Claude GAUDIN
Maire